



Augmentation liée au salaire

Par **clem72**, le **19/10/2009** à **21:12**

Bonjour,

Un employeur a-t'il le droit d'augmenter ses employés comme il le souhaite ? Est-ce normal que certaines personnes ait 1 % d'augmentation, d'autre 2 % et les plus performants 3 % ?

Par **Tisuisse**, le **20/10/2009** à **07:41**

Bonjour,

Qu'est-ce qui empêcherait l'employeur de récompenser, voire de stimuler par une augmentation de salaire, le travail de ses collaborateurs ? Rien.